



Paris, le 29 septembre 2016

Régis METZGER
Christian NAVARRO
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Education nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Madame la Ministre,

Alors que la réussite scolaire de tous les élèves est un enjeu majeur pour notre société, les attentes vis-à-vis de l'Ecole et de ses personnels sont de plus en plus grandes. Trop souvent, les enseignants sont soumis à de nouvelles prescriptions sans que leur soient donnés les moyens de s'y préparer et de les assurer dans des conditions satisfaisantes. Pour exemple, à cette rentrée, des nouveaux cycles, des nouveaux programmes, des nouveaux parcours sans qu'aucun temps ne soit dédié à leur appropriation.

Le temps de travail des enseignants, déjà considéré comme l'un des plus élevés des pays comparables, ne cesse d'augmenter. Nous regrettons que les discussions autour du nouveau décret sur les obligations de service des enseignants du primaire aient été une occasion manquée de prendre en compte la réalité du travail enseignant dans le contexte social actuel.

Au cours des discussions sur ce texte, le SNUipp-FSU a présenté une toute autre ambition pour les enseignants des écoles : faire reconnaître les nombreuses missions qui constituent le « travail invisible » et récupérer du temps pour gagner en autonomie et en efficacité pédagogique. A cette occasion, nous avons proposé la suppression des 36 heures d'APC comme première étape de cette reconnaissance. Mais vous avez refusé malgré l'avis majoritaire des organisations syndicales siégeant au CTMEN de juin dernier et nous le regrettons.

Pourtant, vous le savez, une large majorité de la profession estime aujourd'hui que ce dispositif ne constitue pas une réponse adaptée à la difficulté scolaire, que les journées des élèves les plus fragiles sont inutilement alourdies et que, pour les enseignants, il est coûteux en temps pour une efficacité contestable. Ces conclusions sont partagées par de nombreux acteurs et spécialistes du système éducatif (R. Goigoux, CNESCO,...).

Alors que le métier d'enseignant est en pleine mutation et qu'il n'est plus constitué de l'unique acte d'enseignement, le temps dévolu aux APC serait autrement mieux utilisé pour les multiples partenariats éducatifs ou médico-sociaux et pour renforcer le lien avec les familles. Mieux utilisé aussi pour la scolarisation des enfants en situation de handicap ou l'aide aux élèves en difficulté sur le temps scolaire qui rendent incontournables le travail en équipe.

A cette rentrée, nous avons décidé d'engager une campagne nationale pour obtenir la fin des APC. Plus de 35 000 collègues ont d'ores et déjà décidé de s'y engager. Nous appelons dès aujourd'hui la profession à entrer dans l'action et à ne pas mettre en œuvre les APC. Dans ce cadre, nous vous demandons l'ouverture de discussions sur les ORS des enseignants des écoles.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU